

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 21 OCTOBRE 2017

Salle du Conseil municipal à 10 h30

Etaient présents : Mrs LARRAUFIE Christian : Maire, JAMMES Denis : 1^{er} adjoint, CAZARD-CASTAGNE Fabrice : 2^{ème} adjoint, CROUZAT Roger : 3^{ème} adjoint, COUNORD Bernard, ENGELS Aloysius, GENOT Sébastien et Mme MOULENE Cécile ;

A donné pouvoir : Mme TAURAN Florence à Mr LARRAUFIE Christian

Absente : Mme RAUX Agnès

Les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour sont examinées et votées à l'unanimité par l'assemblée :

- 1) Adopte une décision modificative n° 3 au budget communal 2017 pour ajustements de crédits**
- 2) Fixe à 800 € l'indemnité qui sera versée à l'agent recenseur pour le recensement 2018 et qui sera nommé par arrêté du Maire.**

Les autres points abordés n'ont pas fait l'objet de délibérations mais de discussions des membres présents :

Les travaux du cimetière qui se poursuivent et devraient être prochainement terminés. Les conseillers examinent les devis pour la mise en place d'abords végétalisés.

On prend également connaissance du futur règlement du cimetière qui sera effectif par arrêté du Maire. On discute également des dimensions des concessions .

Le Maire informe l'assemblée de l'évolution du dossier « chemin du Marocle » et du travail avec les personnes concernées et le géomètre.

Des informations sont données sur le programme voirie retenu par Cauvaldor pour Bannes.

Il est décidé de confier à l'entreprise STAP la démolition du support existant pour les containers de Lasbourrines et la construction du nouvel emplacement pour un coût de 4000 € TTC .

Les questions inscrites à l'ordre du jour étant examinées et votées, la séance est levée à 13 heures .